

Géographie thème II - les dynamiques de la mondialisation

Séquence 2 : les territoires de la mondialisation

I- Étude de cas : Shanghai, une nouvelle ville mondiale

II – Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

La mondialisation affecte désormais toute la planète, même si son **intensité varie notablement** d'un territoire à un autre. A toutes les échelles, la mondialisation **intègre, hiérarchise ou exclut** les territoires.

Les **principaux centres d'impulsion** restent les pôles de la Triade grâce au rôle moteur de leurs **villes mondiales** (NY, Paris, Londres, Tokyo...) mais ils sont de plus en plus concurrencés par les **pays émergents** (Chine, Inde, Afrique du Sud, Brésil...) et leurs métropoles (Shanghai, Johannesburg) qui évoluent très rapidement.

De nombreux territoires et sociétés restent cependant **en marge des grands réseaux d'échanges** du fait de leur faible développement ou des risques qu'ils représentent pour les investisseurs. Les **PMA** sont emblématiques de ces territoires marginalisés mais ce **phénomène est visible à toutes les échelles (mondiale, régionale, locale) même au sein des pays développés.**

Cette **intégration croissante des territoires** au système-monde affecte aussi les **espaces maritimes** qui constituent une **catégorie particulière de territoires suscitant les convoitises**. Ils permettent la **mise en relation des espaces de production et des lieux de consommation** à travers le monde et sont ainsi au cœur d'enjeux stratégiques mondiaux. Leur surveillance et leur sécurisation sont un élément essentiel du commerce mondial.

Quel est l'impact de la mondialisation sur l'organisation des

territoires ?

A- Facteurs et dynamiques des territoires dans la mondialisation

Documents p. 134-135 avec questions : Mondialisation et hiérarchisation des territoires

Les **territoires sont inégaux face à la mondialisation**, en **fonction des avantages** qu'ils offrent : **situation et accessibilité** (présence de voies de communication, d'un hub, d'un réseau ADSL...), **ouverture à l'innovation** (aux activités de recherche), **qualités de la main-d'œuvre** (hautement qualifiée dans des pôles universitaires de renommée mondiale ou peu diplômée et peu coûteuse attirant les unités de production), **stabilité politique donc économique du pays, conditions d'accueil** (fiscalité, équipements...).

Cette mise en valeur des territoires est le fait d'**acteurs favorables à l'ouverture** et qui développent des stratégies convergentes. **Entrepreneurs et entreprises** sont incontournables par leur dynamisme et leur capacité d'innovation et d'accumulation des capitaux. **L'État** donne des impulsions et met en place les conditions politiques et sociales, juridiques et fiscales nécessaires à l'innovation et à l'ouverture.

Cette mise en valeur rend possible la modernisation, le rayonnement et l'attractivité de ces territoires. Les **situations ne sont donc pas immuables** et les **atouts** de certains espaces **peuvent évoluer** : un territoire attractif peut cesser de l'être dans le cas de salaires trop élevés ou d'éloignement par rapport aux lieux de consommation et voir ses usines se délocaliser dans des zones plus attractives. A l'inverse, la découverte de nouvelles ressources ou de ressources rares (ex. le lithium), une situation revalorisée dans le cadre des échanges mondiaux, de nouvelles stratégies d'acteurs locaux, notamment de PME innovantes soutenues par d'importantes firmes (clusters), des changements de politiques (fiscalité allégée, zone franche...), sont des atouts qui peuvent changer rapidement le statut d'un territoire dans la mondialisation. **La géographie des pôles et espaces majeurs de la mondialisation n'est pas figée.**

Par conséquent, la **complémentarité et la compétition entre les**

territoires, mais aussi les capacités à répondre aux crises économiques sont des facteurs majeurs d'évolution de l'espace mondialisé.

B- Les territoires intégrés à la mondialisation

Document 1 p. 139 : Pôles et espaces majeurs de la mondialisation.

Document 2 p. 139 : Un espace mondial en recomposition. Répondre aux questions.

1° - les centres d'impulsion

Les pôles de la Triade constituent les **espaces majeurs** de la mondialisation. Concentrant les **sièges sociaux des FTN et les lieux de décisions politiques**, les EU, l'UE, le Japon et **leurs périphéries proches** (NPIA, pays d'Europe de l'Est) sont les principaux centres d'impulsion de la mondialisation. Ils abritent **80% des FTN, représentent 80% du PIB mondial** et de la capitalisation boursière.

Cependant, la **Triade est de plus en plus concurrencée par les pays émergents**, notamment les **géants territoriaux, démographiques et économiques** (Chine, Inde, Brésil ou par la Russie, puissance ré-émergente). La Chine est la 1^{re} puissance industrielle mondiale en 2010. Ces centres d'impulsion s'intègrent rapidement et investissent notamment dans le Sud, qui a reçu 52% des IDE en 2010. Leur intégration reste toutefois incomplète et contrastée.

2° - les métropoles mondiales, pôles majeurs de la mondialisation

Les **métropoles** et en particulier les **villes mondiales** sont des pôles privilégiés de la mondialisation. La notion de « ville mondiale » ne repose pas uniquement sur des critères quantitatifs (nombre d'habitants ou valeur de la production), mais avant tout sur sa **capacité à contrôler l'économie mondiale et les flux** : sièges des FTN, grandes places boursières et marchés majeurs de capitaux (Wall Street à NY, la City à Londres, Paris, Tokyo, Singapour, Shanghai), concentration d'activités du tertiaire supérieur, universités... Ainsi, **Paris concentre 45% des emplois stratégiques français** (*emplois de niveau cadre, ingénieur ou équivalent dans les secteurs de gestion, recherche-industrie, informatique, assurances, arts, transports...*). La **dimension culturelle n'est pas moins décisive** : création artistique et musées de niveau mondial, rôle de direction des

grands médias, accueil de congrès internationaux, rôle touristique important...

Au total, une **40 de villes répondent à ces critères**, en tête desquelles les différents indicateurs placent NY, Tokyo, Londres et Paris. Ces villes mondiales sont les **nœuds privilégiés de la production et de la circulation de la richesse, des hommes, des savoirs et de la recherche, des informations et de la production** grâce à leur haut niveau d'équipement et de qualification. Les **plus puissantes de ces villes forment des mégalopoles** (*grande région urbaine formée par un tissu urbain continu de plusieurs métropoles qui se rejoignent*).

Fonctionnant en **réseaux**, les villes mondiales sont organisées en une **hiérarchie urbaine mondiale et continentale**. Si les métropoles du Nord (NY, Londres, Paris, Tokyo) gardent un réel et puissant avantage, la montée des pays émergents se traduit par la **métropolisation spectaculaire de grands pôles** (Pékin, Shanghai, Sao Paulo, Bombay, Istanbul...) qui **monopolisent les activités modernes et internationalisées**. Mais **l'explosion urbaine engendre des oppositions sociales et urbaines majeures et des dysfonctionnements** : ceintures de bidonvilles, déficits d'équipements collectifs, sous-investissements et infrastructures...

On nomme **« archipel mégapolitain mondial »** **l'ensemble des villes importantes qui, par leur poids économique, culturel, scientifique et politique concourent à la direction du système-monde** (*ensemble des villes mondiales connectées en réseaux, qui sont les centres d'impulsion de la mondialisation*).

Document 3 p. 139 : L'archipel mégapolitain mondial : Décrivez cet archipel.

3° - Les grandes façades maritimes, interfaces de la mondialisation

La mondialisation s'accompagne d'un **processus de littoralisation**. Les littoraux jouent un **rôle fondamental d'interface** facilitant la connexion aux échanges mondiaux. Ils sont souvent les lieux privilégiés des dynamiques démographiques, industrielles, économiques et urbaines comme en témoignent les mutations de la Chine ou de l'Inde.

Quelques façades maritimes jouent un rôle majeur dans l'économie mondiale : Japon, Chine littorale, Northern Range européenne ; Mégalopolis de la côte Est, Sud de la côte pacifique des EU. Elles sont l'expression littorale des plus puissantes mégapoles et concentrent les plus grands ports et les principaux flux maritimes mondiaux, tandis que les seuils maritimes revêtent une importance stratégique : Panama, Gibraltar, Malacca...

4° - **D'autres territoires majeurs de la mondialisation à forte spécificité**

Documents p. 140-141 : Les zones franches : des plaques tournantes de l'économie mondiale. Répondre aux questions.

A plus grande échelle, des territoires présentent une articulation à l'espace mondialisé fondée sur une **forte spécialisation liée à des atouts particuliers**. La croissance industrielle de certaines interfaces frontalières est fondée sur des **complémentarités à la faveur des inégalités de développement** (frontière EU/Mexique).

D'autres territoires sont également **intégrés à la mondialisation** : **zones franches et paradis fiscaux** aux atouts financiers décisifs, **territoires d'innovation** bénéficiant des atouts de la recherche scientifique, de firmes innovantes, d'une main-d'œuvre très qualifiée (Silicon Valley), **espaces agricoles productivistes**... Enfin, par leur accessibilité renforcée et par leurs aménités climatiques, les **espaces du tourisme international** répondent aux attentes d'une clientèle mondiale (Baléares, Hawaï, Floride, Caraïbes...).

En la diversifiant, les **évolutions récentes de l'espace mondial ont rendu plus complexe la géographie des pôles et des espaces majeurs de la mondialisation**. Celle-ci s'inscrit dans un mouvement de « basculement du monde » (L. Carroué).

C- Territoires et sociétés en marge de la mondialisation

1° - Des inégalités croissantes

La mondialisation a pour conséquence une **explosion généralisée des inégalités territoriales et sociales** entre bénéficiaires et exclus de la mondialisation.

Une **étroite oligarchie (1%** de la population de la planète) détient **38% de la richesse mondiale** alors que les **3 milliards d'habitants les plus pauvres n'en possèdent que 4,2%** ; 45% de la population mondiale vit avec moins de 2\$/jour. **Au RU, pays du Nord, 25% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté.**

Avec la croissance démographique, la crise économique et financière, la **situation se dégrade**. La $\frac{1}{2}$ de la population active mondiale est en situation précaire, plus d'1 milliard d'habitants a faim, **1,5 milliard n'a pas accès à l'électricité et 3 milliards à l'assainissement.**

2° - Une grande diversité d'échelles et de territoires

On trouve ces **inégalités territoriales et sociales dans tous les pays**, du Nord comme du Sud et à toutes les échelles.

Certaines régions de **dimension continentale** présentent cette marginalité : Afrique sahélienne, Amérique andine, Asie centrale. Leur contact avec la mondialisation se limite à quelques isolats miniers, à des productions illicites ou des interventions internationales (Afghanistan).

D'une façon générale, les **PMA**, au nombre de 48, représentent les États les plus marginaux. Définis en 1971 par l'ONU (à partir de 3 critères : revenu/hbt, importance de la production industrielle dans le RNB, taux d'alphabétisation), ils **cumulent les blocages économiques et sociaux les plus importants** les plaçant à l'écart des grands circuits d'échanges mondiaux. 33 sont situés en Afrique subsaharienne, 9 en Asie et 5 dans le Pacifique.

A l'intérieur, **tous les États, du Nord comme du Sud comptent des territoires et des sociétés en marge de la mondialisation**. Les **inégalités entre villes et campagnes** reflètent la marginalisation des dernières dans un monde dominé par les villes. Des **régions entières peuvent être également délaissées** : Ouest chinois, Amazonie brésilienne et péruvienne, Mezzogiorno italien...

Les **villes** sont aussi concernées. Certaines sont marginalisées suite à la concurrence et aux délocalisations induites par la mondialisation (bassins miniers européens, Detroit aux EU, capitale déchue de l'automobile...). Dans les villes du Nord comme dans celles des Sud, les quartiers défavorisés côtoient CBD et quartiers aisés.

3° - Les facteurs de la marginalisation

La marginalisation résulte d'une complexe combinaison de facteurs.

Sauf dans les milieux extrêmes dont l'articulation à l'espace mondial est conditionnée à la présence de ressources minières et énergétiques recherchées, les **conditions naturelles n'ont souvent qu'un rôle secondaire**.

La **distance et la difficulté d'accès** aux réseaux de la mondialisation sont des **handicaps majeurs**. La plupart des PMA sont **enclavés** : Niger, Tchad, Mali, Afghanistan, Népal... La **distance peut être aussi culturelle** : la mondialisation est un produit de la culture occidentale qui s'est imposée au cours de l'histoire.

Les **causes politiques**, notamment en Afrique, sont souvent très importantes. L'instabilité politique, les conflits ou des régimes prônant l'autarcie rendent difficiles les contacts avec l'extérieur, parfois même avec les ONG (Somalie, Myanmar, Corée du Nord...)

Les situations de marginalisation, présents dans tous les États à des degrés divers, rendent compte des difficultés à réduire les inégalités dans une économie mondialisée.

Croquis : L'inégale intégration des territoires dans la mondialisation.

III- ESPACES MARITIMES, APPROCHE GEOSTRATEGIQUE

Documents p. 144-145 : Les espaces maritimes au cœur d'enjeux géostratégiques.

A- Des espaces maritimes de plus en plus convoités

Les espaces maritimes couvrent **71% de la planète**. Ils **communiquent** les uns avec les autres permettant la **mise en relation** du monde. **80% des échanges économiques mondiaux se font par la mer** (produits manufacturés, denrées agricoles, énergie). Ce processus s'accompagne d'une **utilisation accrue du porte-conteneurs** dont le trafic a été X7 en 20 ans.

Ces échanges, **vitaux pour le fonctionnement du système-monde**, empruntent des **itinéraires privilégiés et des points de passage obligés** comme les caps, les détroits ou canaux interocéaniques. Ces points stratégiques destinés à réaliser des gains en temps et en coûts sont appelés des **seuils**. Certains sont naturels comme les détroits de Gibraltar d'Ormuz ou de Malacca, d'autres sont artificiels comme les canaux de Suez ou Panama.

Tous ces points sont sensibles du fait des **risques liés aux collisions** compte tenu de l'intensité de la navigation internationale, mais aussi à cause des **tensions et conflits potentiels** pouvant porter atteinte au fonctionnement du système-monde.

Mais **les océans** sont aussi convoités car ils disposent d'**importantes ressources halieutiques, minières et énergétiques**. Les **captures des pêches maritimes ont été X5 depuis 1950**. Le **sous-sol marin recèle entre 1/4 et 1/3 des réserves de gaz et de pétrole** et fournit 1/3 de la production mondiale grâce aux progrès techniques de l'offshore.

Les espaces maritimes sont aussi importants pour l'**aquaculture** et la **production d'eau de dessalement**. Il faut prendre également en compte le potentiel offert par l'exploitation de minerais polymétalliques, ainsi que de la houle ou du vent pour l'installation de champs d'éoliennes au large des côtes.

Ainsi, les **espaces maritimes sont devenus des espaces de souveraineté nationale**. Chaque pays protège sa **ZEE** (*espace maritime de*

200 miles marins autour des côtes sur lequel un État exerce sa souveraineté) où il dispose de l'usage exclusif des ressources.

Mais les océans sont aussi des **zones de projection de la puissance militaire**, en permettant de déployer une force militaire conséquente sur n'importe quel littoral, en particulier à partir des **porte-avions et des sous-marins**. Les EU disposent d'une telle puissance navale, mais les enjeux politiques et économiques sont tels que des pays comme le Japon, la Corée du Sud, la Chine ou l'Inde développent des marines impressionnantes.

B- Des espaces de plus en plus disputés

La **liberté des mers**, cad la possibilité pour tout navire d'aller dans n'importe quel port pour y déposer ses marchandises et d'en repartir pour toute destination est un **enjeu majeur** du monde actuel. Il est essentiel dans le cadre de la mondialisation de **sécuriser les routes maritimes**. Ainsi, les États se sont lancés dans une véritable « **course à la mer** » pour **s'approprier l'espace maritime**.

La **multiplication des conflits frontaliers littoraux ou maritimes** et des tensions dans les mers et océans est un facteur nouveau qui s'explique par la concentration des routes maritimes: **explosion de la piraterie** (Corne de l'Afrique) ([documents à lire p.148-149](#)), **multiplication des trafics illicites et de l'immigration clandestine**, **tensions autour des détroits** (Ormuz, Malacca), ou de la **possession d'îles ou d'archipels** liée à la volonté de contrôler certaines routes maritimes, **contrôle de zones de pêche...**

On en compte aujourd'hui environ **70**. Ainsi, la *France et le Canada se sont opposés autour de St Pierre et Miquelon au sujet de la pêche*, la *France et l'Espagne dans le golfe de Gascogne*. D'autres conflits au sujet des *îles Kouriles ont lieu entre la Russie et le Japon*, et surtout en mer de Chine méridionale. Si certains conflits sont réglés dans le cadre de négociations internationales (Russie-Norvège, Brunei-Malaisie...), d'autres ne voient pas d'issue et peuvent avoir des **répercussions mondiales** (Israël-Liban et surtout mer de Chine méridionale).

Document 2 p. 147 : La mer de Chine, une mer chinoise ? Répondre à la question.

Afin de favoriser le règlement pacifique des conflits, la **conférence de Montego Bay de 1982** (entrée en vigueur en 1994) a créé la **Convention des Nations Unies sur le droit de la mer** (CNUDM), ratifiée par 133 pays en 2011. Cette convention définit un nouveau **droit maritime international** qui distingue différents espaces (Magnard document 11 p. 115 : Le droit de la mer) dont les ZEE. La haute mer, totalement libre, couvre 64% des océans et les grands fonds sont déclarés « biens communs

de l'humanité ».

La surveillance et la maîtrise des mers, des océans et des détroits constituent un enjeu géopolitique majeur : le canal de Suez fut fermé de 1967 à 1975 à la suite de la guerre des Six-Jours. Trafics d'armes, de drogues, de migrants et piraterie maritime explosent depuis 15 ans. Pour y faire face, les opérations internationales se multiplient dans les Caraïbes, en Méditerranée, dans l'océan Indien... Le contrôle et la sécurisation des routes sont assurés par les États les plus impliqués dans la mondialisation. Ils reflètent la hiérarchie des puissances mais on assiste à un renforcement général des marines de guerre. 10 États disposent de 84% de la flotte militaire mondiale, dont les EU 40%. Mais les pays émergents : Chine, Inde, Brésil suivent la même évolution ainsi que certaines puissances régionales telles que la Turquie, Taiwan, la Corée du Sud, le Pakistan...

Croquis : Aspects géostratégiques des espaces maritimes Belin p. 137

Conclusion

Les **pôles et territoires majeurs de la mondialisation** sont divers. Leur **affirmation est le résultat d'une combinaison de facteurs** : avantages comparatifs, bonne accessibilité, ouverture à l'innovation, richesses diverses, qualités de la main-d'œuvre, rôle des États et acteurs locaux.

Les **villes mondiales intégrées aux mégalo-pôles sont les pôles majeurs**. Les autres territoires sont d'échelles diverses : grandes régions continentales, États puissants, interfaces frontalières, façades maritimes, territoires d'innovation, lieux du tourisme international...

Mais **l'intégration des territoires et des sociétés dans la mondialisation est inégale et certaines zones sont marginalisées** : régions continentales (Afrique subsaharienne), États (PMA), régions rurales des pays développés, quartiers défavorisés de villes de pays développés ou en développement... Les **inégalités sociales se creusent à toutes les échelles**.

Les **espaces maritimes sont particulièrement valorisés par la mondialisation**. Ils sont **l'objet d'enjeux stratégiques croissants**, ce qui explique l'élaboration d'un droit maritime international accepté par une

majorité d'États et l'importance de la maîtrise des mers et des océans par les grandes puissances.